L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.

NO. 91, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille transmise pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

AU ABONNÉS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80, les agens pour navires, tâches et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce traitant à la commission, $80. Ces abonnemens se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

Les ANNONCES des mariages et des décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfice &c. &c. devront payer autant des annonces ordinaires.

Les ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les ANNONCES et articles d'une nature personnelle, lorsqu'il pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

Les ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons animaux épaves ou égarés &c. &c. lui seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

Les ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'y ait un répondant.

Les THÉATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

Les ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

A LOUER.

A LOUER—Une maison à une étage composée de six appartements, située rue Dauphine, entre Dumaine et St. Philippe. S'adresser à la maison située au coin des rues Dumaine et Dauphine. 16 jan—1v

A LOUER PRÉSENTEMENT—La maison No. 64, rue Toulouse, vis-à-vis le [illegible] et un grand Magasin de dépôt [illegible] au fond de [illegible] cour [illegible] entrer les marchandises [illegible] dernier. S'adresser à R. BRUGIÈRE, 21 nov No. 9, rue St. Louis.

A LOUER—Trois maisons en briques dans la rue Madison. Pour les conditions s'adresser à JACOB HART, 36, rue Conti

A LOUER jusqu'au 1er octobre 1840, et à un prix réduit—Une maison à deux étages, très commode, située dans la rue du Faubourg [illegible] rue Casacalvo. S'adresser au 56 rue de la Douane. 13 1—10—3 e

RIZ, etc—40 tierçons nouveau; 20 caisses tabac du Kentucky manufacturé no 1 et 2, 10 jan LAYET & AMELUNG, 17 Commune

CHARRUES—200 de Mayesville no 1 et 2, armées de tranchans et propres à une sucrerie. 10 jan LAYET & AMELUNG, 17 Commune.

GRAISSE—400 barils lard en feuille, porc mess prime, prime beuf—200 barils à vendre par 10 jan LAYET & AMELUNG, 17 Commune.

PIASTRES Mexicaines—1500 à vendre par 13 jan O. H. MIESAGAES, 45 rue Bienville.

HUILE DE TANNERIE—10 barils excellente qualité, à vendre par 10 jan KIDDER & HEAD, 99, Camp.

ACIER D'ALLEMAGNE à vendre, 40 pièces à moulin, de Cologne, à vendre par 10 jan F. G. GOERGEN & CO.

ABSYNTHE SUISSE—100 caisses véritable, de Jean Renaud, à vendre par F. G. GOERGEN & CO.

GENIEVRE DE HOLLANDE—20 pipes dans le magasin de la Douane, à vendre par F. G. GOERGEN & CO.

VIN DU RHIN des meilleurs crues, bel assortiment, à vendre par 10 jan F. G. GOERGEN & CO.

CHAMPAGNE—200 paniers en bouteilles d'une pinte et d'une demi pinte, marque du Duc de Montebello, en débarquement du navire Granville, à vendre par 10 jan F. G. GOERGEN & CO.,

RAISINS—400 caisses macaronis et vermicel, caisses et demi caisses moutarde anglaise de [illegible] à vendre par N. F. COMLY, 16 j 97, Camp.

ACADÉMIE D'ESCRIME.

MR. WM. DAUPHIN, a l'honneur d'informer respectueusement ses amis et le public qu'il ouvrira sa salle d'armes lundi 13 janvier, chez M. Gobiny, rue d'Orléans. Les personnes qui désireront prendre des leçons sont invités à s'adresser à M. Gobiny, ou à lui même à la Bourse St. Louis, depuis 10 heures jusqu'à 3 heures de l'après-midi. Il ose espérer que les [illegible] exercice qui [illegible] le maintien qui distingue un jeune homme bien élevé.

La salle sera ouverte les lundi, Mercredi et vendredi depuis 8 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir.

Prix .... $15 par mois. 6 j—1v

UN Français, (Violon) qui a fait danser à Paris dix ans [illegible] sociétés pendant plusieurs années, offre ses services à cet égard à Messrs. les pères de familles et autres de la Nouvelle-Orléans; il peut seul faire danser toute une nuit, une réunion d'une cinquantaine de personnes et diriger en même temps les quadrilles tels qu'ils se figurent maintenant à Paris. Il sera très modéré dans ses prix.

Au besoin il procurera 3 ou 4 musiciens jouant de divers instruments.

S'adresser à Hipte. Dubuc, encoignure des rues du Camp et Julie.

NOTA—Il a à vendre, avec sa boîte fermant à clef, une bonne basse ou violoncelle, petit patron. 25 déc—2 1-2m

NOUVEAUTÉS POUR BALS.

MRS. BINOCHE FRÈRES viennent de recevoir par les derniers arrivages de France, un assortiment complet d'articles de bals, robes, fichus, lingerie, bas brodés, gants, &c. Rue Royale, encoignure Toulouse. 11 jan—8

LA société existant sous la raison DEPOUILLY FRERES & Co. pour l'exploitation d'un moulin à plâtre, est dissoute d'un commun accord à partir du 28 décembre 1839, toutes les réclamations à faire contre l'établissement à partir de ce jour doivent être présentées à J. Depouilly jeune, gérant du dit moulin.

Messrs. Depouilly Frères rappellent à Messieurs les entrepreneurs qu'ils ont toujours du plâtre calciné à leur disposition, à des prix au-dessous du cours, quoiqu'étant supérieur en qualité. Ils font savoir aussi qu'ils ont fait construire une machine à [illegible] le plancher (planing machine) [illegible] avant un avantage sur les autres moulins de ce genre en ce qu'elle peuvent passer depuis un demi pouce jusqu'à trois d'épaisseur, et depuis deux pouces jusqu'à [illegible] de largeur. Ils osent espérer que la confiance qui leur a été accordée jusqu'à ce jour par Messrs. les entrepreneurs et négociants ne discontinuera pas de leur être continuée. Ils feront tout ce qui dépendra d'eux pour satisfaire aux demandes sous tous les rapports.

S'adresser pour plâtre ou plancher, rue Conti, chez Mr. Depouilly ainé, ou à J. Depouilly jeune, au moulin, encoignure Urquhart et Marigny, rail-road Pontchartrain. 14 jan—4 DEPOUILLY FRÈRES.

S. J. SYLVESTER, Courtier d'Actions et de Change à New York, à l'honneur d'informer ses amis et ses correspondans qu'il a transféré son bureau au No. 22 Wall street et 130 Broadway à New York, où il est établi depuis 15 années, et [illegible] autres bureaux, ni dans cette ville ni [illegible]

Il se livre aux affaires du change dans toutes leurs branches [illegible] et achète des actions et autres fonds publics, la monnaie étrangère, or et d'argent, fait des recouvremens au taux ordinaire et avec exactitude des traites et billets aux États Unis, au Canada et en Europe.

Il délivre constamment des traites de S. J. S. et au [illegible] à vue pour toutes les parties de l'Angleterre, de l'Irlande, de l'Écosse et du pays de Galles, et donne les plus hauts prix des lettres de change, et billets de la Banque d'Angleterre.

[illegible] aux communications écrites la même attention qu'aux communications verbales, son adresse est S. J. Sylvester 130 Broadway ou 22 Wall street New York. 14 jan—3

HYDROCONIONS ou appareils pour bains de [illegible] et de vapeurs, à vendre par le soussigné. Depuis plusieurs années, et sur la demande des [illegible] plus influents de la Nouvelle-Orléans, M. [illegible] a formé un établissement de bain de vapeur [illegible] au moyen d'un appareil déjà connu [illegible] l'expérience a [illegible] obtenu les résultats les plus favorables dans l'intérêt des personnes [illegible] ces bains. C'est par ce moyen qu'il a pu rendre à une santé inespérée des malades atteints de la goutte, rhumatisme, de toute nature, tumeurs, maladies scrophuleuses, psoriques, dartreuses, &c. Avec cet appareil on peut administrer des bains médicaux de [illegible] ou de vapeur et remplacer les bains ordinaires avec un bien-être qu'on n'obtient pas par ces derniers. Ces appareils sont indispensables dans un ménage un peu nombreux ou dans des grands établissemens [illegible] hospices, hôpitaux, &c.

M Gicquel étant à une époque rapprochée de son départ pour France, offre à traiter de six appareils qu'il a fait confectionner à Paris, il donnera sur la [illegible] toutes les mesures nécessaires, et connaissance des certificats des principaux médecins de l'Europe, ainsi que des rapports des différentes sociétés savantes qui ont été appelées à donner leur opinion sur ce mode de bains si [illegible] répandu en France, Allemagne, Italie, &c.

M Gicquel offre également de traiter de son fond de cabinet de lecture, à quel il a joint toute espèce de fourniture de bureau. GICQUEL, Enc. Bourbon et Ste. Anne.

Mme. Gicquel se charge de part par, et les bains [illegible] administrés comme précédemment. 14

LES soussignés se sont aujourd'hui associés [illegible] l'état de faire l'entreprise en général des toitures. Ils donnent également avis à leurs amis et au public qu'ils ont à vendre, un grand assortiment d'ardoises, cuivre, zinc, &c., à des prix très modérés, en quantités à la convenance des acheteurs; dalles et conduits en [illegible] ils font toute espèce de toiture et les [illegible] Les ordres doivent être déposés au bureau, No. 150, rue des Remparts, entre celles St-Louis et Toulouse, et l'on peut être assuré qu'on mettra du zèle à les exécuter.

N. B. Ils achètent aux prix les plus élevés de la place du vieux cuivre et du plomb.

11 janv—6 LYALL & DAVIDSON.

AVIS—Le public est prévenu de ne point accepter treize billets tirés par le soussigné, ordre de Jos Farah et [illegible] datés du 9 octobre 1839. Huit de ces billets sont de $300 chaque, à 1. 3. 5. 11, 12, 13, 14 et 15 mois de date, 4 billets de $500 chaque à 6, 7, 8 et 9 mois de date, et l'un pour $522 22 cts, fesant en tout quatre mille neuf cent vingt-deux piastres 22 cts. Des précautions ayant été prises contre ces 13 billets, ils ne seront pas acquittés au cas où ces précautions demeureraient sans effet. 8 janv—1m JOHN BEIN.

CHEMISES de couleur—35 douz. chemises jaconas 25 [illegible] de mouchoirs batiste à vignettes; bonnets d'enfants brodés, à vendre par 8 janv LOISON & SILVESTRE, 73, Royale

DAMEJEANNES rondes clissées—1500 dame-jeannes de 5 gallons en débarquement du navire Charles, du Havre, et à vendre par CARRIERE, DARAN & co, 11 jan 11 et 15 rue St Louis.

A VENDRE—Une jolie presse construite à New York, de moyenne grandeur, presque neuve, n'ayant que cinq mois d'exercice, y compris un assortiment de caractères d'imprimerie, on donnera toutes facilités pour le paiement. S'adresser au bureau de l'Abeille, ou à Danaldson, chez M. Martin. 27 déc—1m

POUR CINCINNATI—Le steamer ADRIATIC, capt Perry, est en état de recevoir un chargement pour le port ci-dessus, et les ports intermédiaires, et partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Poydras ou à JOSEPH LANDIS. 23 jan

POUR LITTLE ROCK, Van-Buren, Fort Smith, et tous les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur BURLINGTON, capitaine Mitchell, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue Poydras, ou à 23 j BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

POUR TAMPA BAY—Le beau brick TRIUMPH, capitaine McFarland, ayant une partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à S & J P WHITNEY, 23 janv 73, rue du Camp.

POUR ST-LOUIS ET ALTON.—Le steamer METEORE, capitaine Dunnica, ayant la plus grande partie de son chargement d'engagé, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, au pied de la rue Poydras, ou à GODFREY, LAWRIE & SMALL, 21 jan 36, rue Gravier.

POUR CINCINNATI, LOUISVILLE ET Ports intermédiaires. Le steamer PLATTE, capitaine Piastredge, ayant une grande partie de son chargement d'engagé, partira dimanche 26 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Poydras, ou à BOGERT & HAWTHORN, 22 jan 63, rue Gravier.

POUR YAZOO, SATARTIA et les ports intermédiaires—Le steamer ATALANTA, capt. A. Powell, est attendu à ce port et repartira de suite. Pour fret ou passage, s'adresser à W. C. TOMPKINS & co. 66 rue du Camp.

L'Atalanta fera les voyages régulièrement [illegible] des connaissemens nets pour recharger par privilège sur le steamer Patrick Henry. Les [illegible] payé sur les marchandises embarquées sur le Patrick Henry [illegible] 23jan

POUR LIVERPOOL—Le navire KENSINGTON, capitaine Currie, ayant la plus grande partie de son chargement d'engagé, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton [illegible] s'adresser à bord ou à P. LAIDLAW, 24 janv 51, rue du Camp

A VENDRE—Le brick doublé et chevillé en cuivre ROBERT ADAMS, capt. Marshall, du port de 200 tonneaux, destiné comme paquebot pour la Havane, ayant de beaux emménagemens pour passagers, à tout son appareil en cordages et voiles au complet et peut prendre la mer sans frais. Conditions, raisonnables. Pour plus amples informations s'adresser à bord vis à vis le marché ou à R. A. LEFEBVRE & ce. 23jan 10 rue Toulouse

A VENDRE—Un navire de 320 tonneaux, âgé de 6 ans, nouvellement doublé en cuivre et qui peut prendre la mer à très peu de frais. Pour les conditions, s'adresser à R. GRONING.

POUR PORT GLASGOW—Le navire [illegible] ANDREA, capt. Rodgers, ayant la plus grande partie de son chargement, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à HOLMES & MILLS, Bank Place. 23j

POUR LE HAVRE—Le navire Tamora, capitaine Freeman, partira [illegible] balles de coton ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 22j 73, rue du Camp.

POUR TRIESTE—(Passage seulement)—La barque [illegible] capt. Manson, partira incessamment. Pour passage, s'adresser à S & J P WHITNEY, 2nj 73, rue du Camp.

POUR NEW-YORK—Le brick Gauwer, [illegible] recevra encore 75 bal[illegible] de coton pour compléter son chargement, s'adresser à S & J P WHITNEY, 20j 73, rue du Camp.

POUR SAVANNAH. La goélette EMELINE, capitaine Gates, a besoin de 200 barils pour compléter son chargement et partira sans délai. S'adresser pour fret ou passage à WOOD & SIMMONS, 22 janv 80, rue des Magasins.

POUR PORTSMOUTH—Le brick DANUBE, capitaine Lane, ayant une partie de son chargement d'engagé, partira incessamment. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord vis à vis la Presse de la Nouvelle-Orléans, ou à JOHN A. MERRITT, 16 jan rue du Camp.

POUR FRANKLIN, (Attakapas)—Le brick ENERGY, capitaine Widgeon, partira demain. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face les bâtimens triangulaires, ou à 15jan WOOD & SIMMONS, 80 Magasins

POUR LE HAVRE (passage seulement)—Le navire ANTIOCH, capt. Wescott, a la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment pour passage seulement s'adresser à S & J WHITNEY, 17 jan 73. Camp.

POUR STOCKHOLM—Le brick suédois OSCAR, partira sous peu. Pour passage seulement s'adresser à 17jan R. GRONING & co.

POUR CHARLESTON—La goélette MASSON, capt. Dees, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à 17jan J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.

A FRETER—La goélette MONITOR, capitaine Sisman, du port de 170 tonneaux.—S'adresser à 17jan J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.

POUR BOSTON—Le brick MARGARET, capt. Smith, ayant une partie de son chargement engagé partira incessamment, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 11 jan 24, Douane.

POUR LA MOBILE PAR LE NOUVEAU BASSIN.—La goélette SELECT, capitaine William, est en déchargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. H. ASHBRIDGE, 11 jan 65, rue de la Commune.

POUR FRETER—La belle goélette GILBERT HATFIELD, capt. Félix. S'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 11 jan 65, Commune.

POUR PENSACOLA—(Par la voie du nouveau bassin)—La goélette ADELAIDE, capitaine Clark, partira incessamment. S'adresser au capitaine à bord ou à 11 janv J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR PHILADELPHIE—La goélette WILLIAM J. WHITSON, se chargera de 200 balles environ et partira sous peu de jours, pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOS. H. ASHBRIDGE, 11 jan 65, Commune.

Un brick excellent partira après le Whitson et sans délai.

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe JOHN BOLTON, capitaine Teulon. Pour fret s'adresser à 11jan Wm. G. HEWES & co, rue Natchez

POUR BOSTON—La barque TARQUIN, capt. Horner, partira incessamment. Pour fret de 200 balles coton, s'adresser à 1 jan S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR PHILADELPHIE—Une goélette fine voilière peut prendre 200 boucauts sucre à fret. 1 jan JAS. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire ALHAMBRA, capt. Davis, partira incessamment. Pour fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser à S. P. WHITNEY, 1er janv 75, rue du Camp.

POUR LA HAVANE—Le navire CRATON, ayant déjà reçu une partie de son chargement, partira incessamment. Pour fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser à S. & P. WHITNEY, 1er janv 75, rue du Camp.

POUR LA MOBILE—La goélette JUDGE HITCHCOCK, capt. Hathaney, est prête à recevoir du fret pour la destination ci-dessus. S'adresser au capt. à bord ou à 4 jan S P ANDREWS, 22, Gravier.

POUR LE HAVRE—Le navire A 1, PACTOLUS, capitaine Harding, partira incessamment. Pour balance de fret s'adresser à BLANCHARD, EIMER & CO, 3 janv 26, Bienville.

VENDRE—Le fort bateau à quille FAIR STAR, ayant 85 pieds de longueur, 19 de largeur et 17 de profondeur, en bon état, tel qu'on peut le voir à Carrollton. Pour les conditions, s'adresser à PIERCE SHANNON & BRO, 3 janv 57, rue des Magasins

A FRETER—Pour la Havane ou un des ports du Mexique—La belle goél. américaine WATER WITCH, capitaine Arnoux. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord ou à A. CAPDEVIELLE & Co, 28 déc 19, rue Toulouse.

POUR TRIESTE—Le brick CONDOR, capitaine Griéreville, partira immédiatement. Pour passage, s'adresser à bord ou à 30 déc T. BARBANCEY, 6, rue Conti

POUR NEW-YORK—La barque fine voilière AMOS PATTEN, capt. Thompson, partira incessamment, pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à 30 déc R GRONING & Co.

A FRETER—Le brick COURIER, capitaine Williams, est prêt à recevoir du fret pour n'importe quel port au Sud de Hatteras. S'adresser au capitaine à bord, ou à 27 d BOGERT & HAWTHORN, 68, Grav.

A FRETER—La barque Marion, capitaine Tripe du port d'environ 600 balles. S'adresser à VENNARD & GODDARD, 36 Camp

POUR CHARLESTON—La goélette HARRIET, capt Jones. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JAS. H. ASHBRIDGE, 25 déc 65, Commune.

POUR BALTIMORE ET NORFOLK—Le brick ATUNCAS, capt. Birch, est maintenant prêt à recevoir du fret, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. W. ZACHARIE & CO, 14 déc 88, rue Douane

POUR LIVERPOOL—Le navire CARAVAN, capitaine Nichols, partira incessamment. Pour fret de 100 balles de coton ou pour passage, s'adresser à 27 d S & J P WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL. Le navire PERUVIAN, capitaine Smith, partira incessamment; Pour fret de 200 balles de coton, ou passage, s'adresser à 17 déc S. & J. P. WHITNEY, 72, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire (A. 1) PONTIAC, capitaine Parker ayant toute sa charge engagée, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord ou à PIERCE SHANNON & BROTHERS. 17 déc 57 Magasins.

POUR LE LIVERPOOL—Le navire AI MAJESTIC, capt. Mustan, ayant la plus grande partie de son fret engagé, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton et passage s'adresser à 14d S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR BOSTON—Le brick ALBION, capt. Stockport, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis le batiment angulaire de la rue Delord ou à 7jan JOHN MERRITT, 53 Camp.

POUR NEW-YORK. Le brick NORTH, capitaine Crawford, ayant une partie de son chargement engagé partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à KIDDER & HEAD, 7 jan 99, rue du Camp.

TAFFETAS gommé—36 pièces taffetas gommé, jaune et vert, à vendre par 8 janv LOISON & SILVESTRE, 73, Royale.

BOTTES, Souliers et Brodequins—1600 caisses en magasin et à vendre par 11jan R. G. HOBBS, 12 rue de la Douane

UN check de Banque sur New York 90 jours de vue de $1,500, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, rue du Camp.

POUR PITTSBURG, Cincinnati, Louisville, Paducah, Cairo, Mills Point, Randolph, Memphis, et ports intermédiaires.—Le steamer MONSOON, Capt G. Pearce, partira mercredi 29 courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Poydras, ou à DUNN BRUNSON & Co., 24 jan Front Levée.

POUR ALEXANDRIE, Natchitoches et Ports intermédiaires—Le steamer JOHN LINTON, capt. Kimball, partira lundi 27 courant, à 4 heures après midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue de la Douane ou à BLAIR WATER FIELD, 21 jan 81, Magasins.

POUR ST-LOUIS, ALTON et les ports intermédiaires—Le steamer SELMA, cap. Blood, ayant une partie de son chargement pour les ports ci-dessus, prendra du fret pour Vicksburg, l'embouchure de la rivière Blanche, Memphis, Randolph et Mills point. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue Gravier ou à JOHN A. MERRITT, 24 jan 53 Camp.

PAQUEBOT RE JULIEN [illegible] Pointe Coupée, Bayou Sara, Providence, Vicksburg, le Golfe et Natchez [illegible] courant à 10 heures [illegible] fret ou passage, s'adresser à bord ou à PIERCE SHANNON & BROTHERS, 21 janv 53 rue des Magasins

POUR APALACHICOLA—La goélette EAGLE, capt. Sawyer [illegible] partie de son chargement [illegible] partira incessamment s'adresser [illegible] WOOD & SIMMONS 24 jan

POUR NEW YORK—Le [illegible] YAZOO, capt [illegible] partie de son chargement [illegible] Pour fret de 200 balles [illegible] autres marchandises, pour passage, s'adresser à bord vis à vis l'hôtel de la Marine ou à FOSDICK & RASINES, 70, Camp.

POUR BOSTON—Le navire MARGARET, Capt Scott, ayant la plus grande partie de son chargement d'engagé, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la presse inférieure, ou à J. A. MERRITT, 24 jan 57, rue du Camp.

A FRETER—Le brick neuf TACON, capitaine Welsh, du port de 1800 barils. S'adresser à CUCULLU, LAPEYRE & Co

A FRETER—Le brick ENVOY, capt. Haynes, du port de 1600 barils sous le pont. S'adresser à J. W. ZACHARIE & Co, 21 jan 88, rue de la Douane.

POUR BOSTON—Ligne de Lombard de Paquebots—Le navire CINCINNATI, capitaine S.E. Howes, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, au wharf de la rue St. Joseph, ou à H. A. NORCROSS & Co, 21 jan 68, rue du Camp.

POUR BOSTON—Paquebot de la ligne de Lombard—Le navire COLUMBIANA, capitaine George Barker, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à H. A. NORCROSS & Co. 21 janv 68, rue de Canal

A FRETER—Le brick neuf doublé en cuivre [illegible] capitaine Crowell. S'adresser à 21jan H. A. NORCROSS, 68 Camp.

POUR LA MOBILE—La goélette JUDGE HITCHCOCK, capt. Hathaway, est actuellement prête à recevoir du fret à des conditions favorables. S'adresser au capitaine à bord, au nouveau Bassin, ou à 21jan ANDREWS & BROTHERS, 50 Camp.

POUR CHARLESTON, Ligne de paquebots entre Charleston et la Nouvelle-Orléans. La goélette DELIGHT, capt. Browne, ayant une partie de son chargement engagé partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à J. A. BARELLI & Co. 20 jan 61, rue de la Commune.

POUR BOSTON. Le brick MARGARET, capitaine Smith, ayant les trois quarts de son chargement engagés, peut prendre encore 200 barils. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 20 janv 24, rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE. Le brick MOXEY, capitaine Grant, peut prendre du chargement [illegible] quelques barriques. S'adresser à G. BEDFORD & BECK, 20 janv 24, rue de la Douane.

POUR CHARLESTON.—Le brick GRANADE, capitaine Gilchrist, peut prendre encore 500 boucauts sur le pont, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 20 jan 24, Douane.

POUR LA HAVANE—Une navire a besoin de 300 barils, pour compléter son chargement. S'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire SUPERIOR, capt. Taylor, ayant une partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à 18jan HOLMES & MILLS, 9 Bank Place.

POUR LE HAVRE—Devant partir le 25 janvier—Passage seulement—Le paquebot SARATOGA, capt Ine Hathaway, ayant tout son chargement engagé, partira sans faute, le jour indiqué ci-dessus. Pour passage seulement s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes ou à FOSDICK & RASINES, 18j 70, rue du Camp.

POUR LA HAVANE—La goélette HERO, capitaine Sabaté, partira incessamment, pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à R. GRONING & Co.

POUR BALTIMORE—Le paquebot SEAMAN, capitaine F. S. Nickson, ayant la plus grande partie de son chargement d'engagé, partira incessamment. Pour fret [illegible] s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 18j 24 Douane

Le navire KENSINGTON [illegible] sont priés de [illegible] des Consignataires [illegible] de la Presse [illegible] chandises. 18j

POUR PHILADELPHIE. Paquebot—Le beau brick [illegible] capitaine Dernton, ayant son chargement [illegible] pour ci-dessus. S'adresser à bord ou à JAMES D. DENEGRE, 18jan 16, Douane.

POUR LE HAVRE. Le navire français PAULINE, capitaine Guignot, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, sera expédié immédiatement. Pour fret de 200 balles de coton ou pour passage, s'adresser à BLANCHARD, EIMER & Co. 16 janv 26, rue Bienville.

POUR NEW YORK—Le brick GROWLER, capitaine Ulmer, sera expédié sous peu. Pour fret de 100 balles de coton ou passage, s'adresser à S & J P WHITNEY, 73, Camp. 15 ja

POUR NEW YORK—La goélette PROXY, capitaine Jameson, partira sous peu. Pour fret sur le pont ou passage, s'adresser à S & J P WHITNEY, 15 jan 73, Camp.

POUR LE HAVRE—Le navire TALMA, capitaine Cayol, partira sous peu de jours. Il peut recevoir encore 300 balles de coton. S'adresser à F. PERRET, 15jan 59, rue Toulouse.

POUR APALACHICOLA—La belle goélette S PHILLIPPS, Capt. Babie, ayant une partie de son chargement d'engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à bord au mouillage Picayune, ou à WOOD & SIMMONS, 15j 80, rue des Magasins.

POUR BOSTON—Le navire HANOVER, doublé en cuivre, capitaine Martin, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à S. & J.P. WHITNEY, 73 Camp. 15jan

A FRETER—Une goélette doublée et chevillée en cuivre, de 12 tonneaux, est actuellement prête à recevoir du fret. S'adresser à WM. C. TOMPKINS & co. 11jan 66, rue du Camp.

POUR TRIESTE—Le brick BRILLANT, doublé en cuivre, capt. Hepburn, ayant presque tout son chargement, partira incessamment. Pour balance de fret ou pour passage, s'adresser au capitaine, à bord ou à J S T ASHBRIDGE, 65, Commune 14 jan

POUR BORDEAUX—Le navire français PAUL EMILE, capt. J. Nouvel, ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira le 1er février prochain. Pour fret de cent balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à F. JORDY, 14 j—15 118, Royale.

POUR LIVERPOOL—Le paquebot MARY KINGSLAND, capit. Robt. McCerren, ayant une partie de son chargement à bord, partira incessamment. Pour fret de 500 balles coton ou passage, s'adresser à bord vis à vis le wharf de la rue St. Joseph, ou à 11jan PETER LAIDLAW, 51 Camp.

A FRETER—Une bonne goélette du port de 150 tonneaux, désirerait se procurer du fret pour un port au sud du Hatteras, Savannah, serait préféré. S'adresser à 11jan FOSDICK & RASINES, 70 Camp.

A FRETER—On demande à fréter un navire de première classe, du port de 700 balles coton pour la Méditerranée. 14jan FOSDICK & RASINES, 70 Camp.

A VENDRE—La belle goélette AID, de 82 tonneaux, doublée en cuivre, n'ayant que deux ans de service. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord ou à 14jan R. GRONING & co.

POUR NORFOLK—Le brick MARY, capitaine Averill, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à 10 jan KIDDER & HEAD, 99, Camp.

POUR BOSTON—La barque GLEANER, capitaine Stevens, a besoin de 50 tonneaux de fret et peut prendre des passagers. S'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 10 janv 73, rue du Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire TAMENAND, capitaine Boriand, partira incessamment: pour fret de 200 balles coton, ou passage, s'adresser à S & J P WHITNEY, 10 janv 73, rue du Camp

POUR COWES—La barque AMES PATTEN, capt. Thompson, ayant la plus grande partie de son chargement, partira incessamment. S. & J. P. WHITNEY, 10janv 73, rue du Camp

POUR MARSEILLE—Le navire de première classe ARCHIMEDE [illegible] Le tout partira incessamment. Pour fret s'adresser à AUGTE MOLIN, 10 j 85 St Louis

A FRETER—La barque MARINE, capt. M. Tripe, du port de 600 balles—Un fret pour la Méditerranée serait préféré. Pour conditions, s'adresser au capitaine à bord ou à VENNARD & GODDARD, 10 jan 36, Camp.

POUR NEW YORK—La barque GALILEO, capitaine Lombard ayant une partie de son chargement engagé, partira incessamment. S'adresser à BEDFORD & BECK, 24 Douane.

POUR GALVESTON, MATAGORDA, et LYNNS—La goélette AUGUSTA, capt. Lord, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à JOS. H. ASHBRIDGE, 65, Commune. 7janv.

ON DEMANDE un navire à fréter sur le champ, pour Boston. S'adresser à JOS. H. ASHBRIDGE, 7 janv 65, Commune

CINQUANTE caisses vieux vin d'Oporto; fruits à l'eau de vie, [illegible] à vendre par KIDDER & HEAD, 23 janv 99, rue du Camp

VENTES A L'ENCAN.

Vente d'immeubles de valeur dans la ville de la Nlle Orléans.

PAR HEWLETT & CENAS.

LE soussigné encanteur mettra en vente par le ministère de MM. Hewlett & Cénas encanteurs, sans réserve aucune, le vendredi 31 janvier 1840, à midi, à la Bourse St. Louis, les propriétés ci-après, savoir:

1o. Sa maison de résidence, rue Carondelet, étant la huitième à partir de l'encoignure des rues Hévia et Carondelet; le terrain sur lequel elle est bâtie mesure 25 pieds 6 pouces de face sur la rue Carondelet, sur 170 pieds 6 pouces de profondeur mesure américaine. Sa maison d'habitation est un beau bâtiment en briques à l'épreuve du feu, à trois étages avec vastes emplacemens; sur l'arrière écurie, salle de bain, &c. le tout ensemble formant une des plus agréables résidences qu'une famille nombreuse puisse rencontrer à la Nlle Orléans.

Conditions.—$4,500 comptant, et la balance à un an de crédit en billets endossés à satisfaction et par coupons convenables au vendeur; les dits billets portant 7 pour cent d'intérêt par an. La possession devant en être donnée au 1er juillet prochain, et la rente payée depuis le jour de la vente jusqu'à celui de la remise à raison de $1500 par an.

2o. La propriété adjoignant l'église du Christ, mesurant 76 pieds 3 pouces de face sur la rue Bourbon, sur 160 pieds 6 pouces de profondeur, mesure américaine, fesant trois magnifiques terrains à bâtir, de 25 pieds 5 pouces de face chaque. Sur cette propriété se trouve un ancien édifice sur le derrière de la rue, qui produit aujourd'hui $25 par mois.

Conditions—Trois mille sept cent piastres comptant, l'acheteur se chargeant du payement d'un bond de $10,000 à la Banque de la Louisiane, lequel bond sera réduit d'un 5ème chaque année, après le 21 juillet 1840, jusqu'à parfait paiement, l'intérêt du dit bond devant partir du 21 juillet, 1840, être payé d'avance et ne doit pas être considéré comme faisant partie du montant de la somme à laquelle la propriété a été vendue. L'acheteur doit aussi se charger de l'hypothèque envers la Banque de la Louisiane, par laquelle le payement de ce billet est garanti. Il devra aussi répondre au payement de la rente du terrain à la corporation [illegible] aux taux de 6 pour cent par an sur $5000, et qui ne serait pas à déduire du montant de la vente de la propriété, et pour la balance l'acheteur donnera des billets endossés à satisfaction et en coupons convenables au vendeur, à 12, 18 et 24 mois de date portant un intérêt de 7 pour cent par an et avec hypothèques. Possession en sera donnée immédiatement.

3o. La propriété située rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, où demeurait au dernier lieu le soussigné, et mesurant environ 40 pieds de face à la rue Bienville, sur 108 pieds de profondeur mesure française, et sur laquelle se trouve une bonne maison d'habitation en brique, à un étage, et sur les derrières un grand batiment à deux étages, qui se loue aujourd'hui $1,000 par an.

Cette propriété sera vendue à un crédit de 12, 18 et 24 mois de terme, en billets endossés à satisfaction et en coupons à la convenance du vendeur, et portant intérêt de 7 pour cent par an et garantis par hypothèques sur ladite propriété; possession en sera donnée immédiatement.

4. Deux lots vacants situés rue Suzette entre les rues Tchapitoulas et de la Levée, mesurant chaque 22 pieds 9 pouces de face à la rue Suzette sur 159 pieds 10 pouces de profondeur, mesure américaine; ils sont entourés d'une barrière neuve construite avec de forts pieux, avec une grande porte sur le devant.

Cette propriété sera vendue à un crédit de 12, 18 et 24 mois en billets endossés et partagés en telles sommes qu'il sera convenable aux acquéreurs, avec intérêt de 7 pour cent par an, et garantis par hypothèque sur les propriétés. Possession en sera donnée immédiatement.

Les propriétés ci-dessus sont tellement connues qu'il est inutile d'en donner une description détaillée. 17jan WM. CHRISTY.

PAR PIERRE EDOUARD TRICOU.

IL sera vendu lundi, le 27 janvier 1840, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, à midi précis, les propriétés suivantes:

1o. Un terrain situé rue de la Levée entre les rues Bienville et Conti, ayant 21 pieds 3 pouces 5 1/2 lignes de face à la Levée sur 181 pieds 2 pouces de profondeur, borné d'un côté par M. de Pontalba et de l'autre par la succession J. J. P. Mercier, avec les bâtisses qui y sont construites, consistant en un magasin et arrière magasin, tous deux en briques couverts en ardoises et à quatre étages, cour et arrière cour, le tout tenu à bail par M. J. G. Chamberlin jusqu'au 1er. novembre 1841, à raison de $2800 par an, payable par 1/12e chaque mois.

2o Un semblable terrain situé aussi rue de la Levée entre les rues Bienville et Conti, ayant 21 pieds 8 pouces 6 1/2 lignes face à la Levée sur 181 pieds 2 pouces de profondeur, borné d'un côté par la succession J. J. P. Mercier et de l'autre côté par Mme Plantevigne; avec les bâtisses consistant en un magasin et arrière magasin tous deux en briques et couverts en ardoises et à quatre étages, cour et arrière cour, le tout tenu à bail par M. Vincent Ezard jusqu'au 1er. novembre 1841, à raison de $2800 par an, payable par 1/12e chaque mois.

3o. Un terrain situé rue St. Louis, entre les rues de la Levée et de Chartres, ayant 30 pieds français de face à la rue St Louis, sur 150 pieds de profondeur, borné d'un côté par M. de Pontalba et de l'autre par M. Gme Marmiche, avec la maison à étage, cuisine et autres dépendances, le tout en briques, loué en 2 locations par bail jusqu'au premier novembre 1840, à raison de $125 par mois.

Conditions—Payable en 4 termes égaux, à 6, 12, 18 et 24 mois en billets tirés et endossés à satisfaction et assurés par hypothèque sur la propriété.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, devant M. C. Pollock, not. pub.

Les acquéreurs auront la faculté, s'ils le veulent, d'escompter les deux premiers termes ou l'un des deux au taux de 10 pour cent par an. 16 j—9

PAR BEARD & KENDIG. Vente de Syndics.

IL sera vendu, le 29 courant, à 10 heures, par ordre de l'honorable cour de district, le contenu d'un restaurant no. 24, rue du Camp, délaissé par James Cassidy à ses créanciers, consistant en chaises, tables, verre, porcelaine, tournebroche et autres articles etc. 16 j—3

Succession de feue dame Mary Nathan Bilvon.

PAR H. J. DOMINGON.

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves pour la ville et paroisse d'Orleans, il sera vendu à la Bourse de la Cité, le Samedi, 1er février, à midi précis,

L'esclave MATHILDA, agée d'environ 21 ans, avec ses deux enfants, une Adèle agée de 2 ans et l'autre de 4 mois.

Conditions—4, 8 et 12 mois en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 21 jan—11

PAR BEARD & KENDIG.

Bel Immeuble à l'encan pour clore une consignation.

IL sera vendu mercredi, 29 de ce mois, à midi, à la Bourse St. Louis

Trois lots de terrains mesurant 21 pieds 4 pouces de face sur 183 pieds 6 1-3 pouces de profondeur, avec toutes les améliorations, savoir le magasin en briques qui s'étend dans toute la longueur des lots actuellement loué $1200 par an. Aussi trois lots adjoignants mesurant 21 pieds 4 pouces et demi de face sur 174 pieds de profondeur avec leurs améliorations, loués $120 par an. Cette propriété est située sur la rue Tchoupitoulas près la rue Julie.

Le plan desdites propriétés est exposé à la rotonde de la Bourse St. Louis.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé par W. Y. Lewis, not. public, aux frais de l'acquéreur. 13jan

PAR BEARD & KENDIG Vente positive.

IL sera vendu mercredi, 5 février, à midi, à l'Arcade de Bank, ce beau lot de terre, situé rue du Camp, entre les rues Girod et Julie, et adjoignant la nouvelle demeure de M. McCall, mesurant 27 pieds de face sur la rue du Camp, sur 149 2-3 pieds de profondeur et ayant 27 pieds de face sur la rue Ste. Marie d'après le plan lythographique dressé par P. S. Nell en date du 9 mai 1836.

L'acheteur se chargera de 3 billets de $350 chaque qui seront dus le 12 de mai 1841 et pour lesquels il y a hypothèque sur la propriété. La balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit à raison de 5 pour cent par an, intérêt qui sera ajouté et de 10 pour cent, si les billets n'étaient pas payés à l'échéance, le vendeur se réservant le droit de différer cette échéance gardant l'hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé devant J. B. Marks, not. pub. aux frais de l'acheteur. 23 j—13

D. McAulay, vs. ses créanciers.

PAR R. B. SYKES.

IL sera vendu, Jeudi le 20 du mois de février, à midi, à l'Arcade Banks, rue Magasins; en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District dans et pour le premier district judiciaire de la Louisiane, et sous la direction du syndic des créanciers du dit Daniel McAulay, les esclaves suivants, abandonnés par le dit McAulay, pour le bénéfice de ses créanciers.

Jim, nègre	21 ans,	charretier.
Ruben, mulatre	27	"
Carey, nègre	22	"
Hannibal	27	"
Washington	18	"

Conditions—Six mois de crédit, avec des billets endossés, et portant hypothèque jusqu'au payement final. L'acte de vente pardevant W. Y. Lewis N. P. aux frais des acquéreurs. 16 juillet—25 j. 10, 19 et 20 f.

PAR DUTILLET & GUINAULT.

H. G. Barkley contre ses créanciers.

IL sera vendu samedi, 1er février 1840, à midi précis à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable cour de paroisse dans et pour la paroisse et ville de la N Orléans, en date du 31 décembre 1839, et pour le compte et risque et aux frais du Dr. James S. McFarlane qui ne s'est pas conformé aux conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 20 juillet 1839.

Un lot de terre situé dans le faubourg Ste. Marie dans l'îlet compris par les rues Poydras, du Cirque, St. Jean et Perdido, désigné comme no. 8, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 12 février 1832, et annexé à un acte de vente des héritiers Jourdan à A. Ducatel et C. V. Foulon passé pardevant Félix de Armas not pub. le 21 mars 1832, lequel lot de terre ayant mesure américaine 25 pieds 7 pouces de face à la rue Poydras, sur 112 pieds 1 pouce de profondeur entre lignes parallèles, borné d'un côté par la propriété du Dr. McFarlane et de l'autre par celle de M. Hermogène Brown et se trouve dans le voisinage immédiat du nouveau marché de la rue Poydras.

Conditions—$300 avec 5 pour 0/0 d'intérêt sur $1000 du 21 mai 1839, et $14 frais de protêt comptant et la balance, si balance il y a 1-5 comptant et les autres 4 5 payables à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets datés du 20 juillet 1839, endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale sur la propriété vendue.

L'acte de vente se passera pardevant Félix Grima, not. pub. 21 j—3 en 10 j

PAR L. A. GARIDEL.

IL sera vendu le samedi, 15 février 1840, à midi, à la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 4 janvier 1840, à la requête de Mr. P. Marsoudet, syndic des créanciers de P. J. Salvetat, l'esclave suivant, abandonné par le failli à ses créanciers:

SALLY, négritte âgée de 12 ans.

Condition de la vente: Comptant.

L'acte de vente sera passé par Phi. Lacoste, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

16 jan—16 et 25j et le 1, 8 et 15f.

LE docteur John Williams s'est établi dans cette ville et offre ses services comme médecin, chirurgien et accoucheur.

Sa demeure et son cabinet sont situés au No. 202, rue du Camp, entre les rues Girod et Julie. 6 jan—12

ETABLISSEMENT D'HORTICULTURE de Fourneret ainé & Rietsch, pépiniéristes, Paroisse St. Charles, habitation de M. Louis Labranche. Ils offrent à vendre un grand assortiment d'arbres fruitiers, tels que poiriers, pommiers, pêchers, abricotiers, pruniers, cerisiers, une collection de rosiers variés, arbres et arbustes d'ornement; 35,000 Morus Multicaulis. S'adresser chez Ch. S. Schoendoerffer, pharmacie de M. Gamotis, no. 144, Vieille Levée. 15 j

PHARMACIE. VILLE DE LAFAYETTE.

CETTE Pharmacie, bien approvisionnée des meilleures DROGUES et MEDECINES reçu de France, Angleterre et du Nord, offre maintenant l'avantage d'un Laboratoire que le propriétaire a établi pour rendre ses services le plus utile au public et où on exécutera avec soin les ordres dont on l'honorera.

Prescriptions remplies à toutes heures du jour et nuit. IGNACIO ROSSI, Phar. Chimiste. Ville de Lafayette, 12 août 1839 13 a Rue de la Levée entre Joséphine et Adèle.

CAFE—48 sacs café de la Havane en débarquement du brick Leontine Dierkers, à vendre par 20 j J. ALBERT, 96, St. Louis.

GRANDE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

D'Immeubles et d'Actions.

LOTS GAGNANTS.

Nota—Les lots gagnants de 1re classe sortis le [illegible] du jour de l'An, n'ont pas encore été payés.

PLUSIEURS des lots gagnans, n'ont pas encore été présentés pour être payés. Les propriétaires de la loterie vont annoncer quelques uns des billets gagnans qui ont été vendus, et qui ne sont pas encore payés, pour l'information des propriétaires de ces billets dont la résidence peut être éloignée de cette ville.

18 46 55—Maison d'habitation.
13 46 63—Lot d'un terrain.
2 11 67, 2 18 50—Chaque billet de 3 actions Banque de la Louisiane.
18 52 50, 18 56 50, 39 46 68—Chaque billet de 3 billets dans la loterie de deux millions.
2 39 52, 2 29 55, 2 28 68, 2 52 63, 2 52 55, 2 52 68—Chaque billet de 25 billets dans la loterie de deux millions.
11 18 63—17 52 68, 11 18 52—28 39 68, 11 18 55—28 39 55, 11 18 50—13 39 55, 18 50 63—13 39 68, 18 18 50—39 46 68, 18 50 65—11 39 68, 11 39 52—11 39 63, 11 39 55—18 50 52, 13 39 63, 28 39 63, 13 18 52—Chaque billet de deux billets dans la loterie de 2 millions.
18 46 63—prix 300 billets dans la loterie de deux millions.

Nota—De plus de nombreux billets ont été vendus qui ont droit à des lots intérieurs, tels que de trois actions chaque, deux actions chaque de la compagnie du gaz, et compagnie Ocean Insurance, en billets, 3 billets, 2 billets chaque dans la loterie de deux millions qui marche rapidement aujourd'hui vers le moment de son tirage.

Les numéros sont en train d'être placés dans la roue de la loterie de deux millions, à raison de 5,000 par jour, et par ce moyen le tirage pourra commencer du 15 au 22 février: billets $20.

CALDWELL, OAKEY & PRITCHARD, 20 jan Propriétaires.

Tirage officiel de la Loterie de l'Union, Classe 6. 60 35 50 27 39 2 73 47 71 28 14 54 52 36

LOTERIE DU COLLEGE DE LA LOUISIANE.

GROS LOT DE $20,000.

BILLETS SEULEMENT $5.

Classe, D.

Devant être tirée samedi 25 Janvier à 6 heures A. M, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins.

J. K. MEAD, Directeur.

75 numéros—12 sortant

PROGRAMME.

1	prix de	$20,000....	$20,000
1	"	5,000....	5,000
1	"	3,000....	3,000
1	"	2,500....	2,500
1	"	2,000....	2,000
1	"	1,500....	1,500
1	"	1,300....	1,300
1	"	1,250....	1,250
1	"	1,200....	1,200
1	"	1,100....	1,100
10	"	1,000....	10,000

37,814 prix montant à $246,380

Billet $5—Demi billet $2 50—Quart de billet $1 25.

Paquet de 25 billet pour $125, garantis tirer au moins $50 et pouvant gagner les quatre gros lots. Coupons en proportion.

A vendre au bureau du Directeur, enc. des rues Magasins et Commune et au Nord, Banks' Arcade. 24 Janv

GRANDE LOTERIE DE LA LOUISIANE, DE PROPRIETES ET D'ACTIONS.

DEUX MILLIONS DE PIASTRES!

10,000 lots gagnans s'élevant à $2,000,000

Les numéros commenceront à être placés dans la roue AUJOURD'HUI Mardi, 14 janvier, à la Rotonde de la Bourse St. Charles.

Parmi les lots gagnants se trouvent:

LE VERANDAH,	$500,000
LE THEATRE ST CHARLES,	400,000
L'ARCADE ST. CHARLES ET LES EDIFICES.	150,000

Avec des Maisons de résidence, des Magasins, des Terrains propres à bâtir, des îlets entiers de terre, etc. estimés $[illegible]

Les billets de $20 seulement sont à vendre au bureau des Propriétaires.

CALDWELL, OAKEY & PRITCHARD, 18 jan—1 Rue Canal et St-Charles.

Tirage officiel de la loterie de la Louisiane Classe No 7. 23 43 48 [illegible] 15 37 18 61 22 25 9 70

LA LOTERIE DE LA LOUISIANE Sera tirée Vendredi 7 heures, à l'Hôtel de la Bourse.

GROS PRIX—$13,000

$3,000—$2,000, etc.

75 numéros billets—13 sortant.

Billets $4.00 seulement, coupons en proportion.

A vendre au bureau du Directeur. D. S. GREGORY & Co. 23 jan 33, rue du Canal N. Orléans.

LOTERIE De Caldwell, Oakey et Pritchard. DEUX MILLIONS. Billets en vente au Bureau de Loterie de PAUL PRY. $20 chaque. Prix [illegible] Arcade du Théâtre de la rue St-Charles. 3 jan—1

A LOUER—Une belle maison d'habitation à deux étages, encoignure des rues Hercules et Carondelet. S'adresser à la rue Bourbon, à RICHARD RICHARDSON 23 jan—1

A LOUER. Deux belles maisons en briques à deux étages, situées rue de Rampart entre Conti et St. Louis. [illegible] toutes les [illegible] pour une famille et aussi [illegible] en bois [illegible] encoignure Julie et Baronne. [illegible] s'adresser à F. JORDY, 20 jan 118, rue Royale

A LOUER—Trois MAISONS neuves en briques à 3 étages, [illegible] tellement décorées avec goûts, ayant balcon et écurie, situées rue Marigny, entre Victoire et Levée, une [illegible] faisant l'encoignure de la rue Victoire. S'adresser à CARRIERE, DARAN & Co., 14 jan 11 et 15 rue St Louis.

S[illegible] 50,000 [illegible] S & J P WHITNEY 73 rue du Camp

A AFFERMER pour plusieurs [illegible] la plantation de Francis P. Corlaw, [illegible] droite du Mississipi, à 3 milles au-dessus de la Nlle Orléans, ayant un bon enclos [illegible] principaux bâtiments en bon état. Pour [illegible] s'adresser à M S McCall Reid, sur la Levée, ou à H C CAMMACK & Co. 23jan—3 Place du Banck

LES créanciers de la succession de feu Patrick McCabe sont priés d'adresser de suite leurs réclamations à M. Alex. Hughes & Cordeck, 8, Front Levée. 23jan—3

TABAC—25 lots nouvelle récolte, qualité supérieure, à vendre par ABRAHAM TRIER, 24 jan 34, rue Gravier.

FARINE—500 barils—Porc mess nouveau et vieux—Jambons sous toiles; do 40 barriques de Cincinnati, à vendre par MAHARD & BRO, 24 jan 38, Nouvelle Levée.

SOUFFLETS DE FORGERON—20 paires assorties, à vendre par MAHARD & BRO, 24 jan 38, Nouvelle Levée.

SUCRE—25 bds 1re qualité, à vendre par P H GALLWEY, 21 jan 6, rue Conti.

CAFE—200 sacs café fin vert de la Havane—500 milliers cigares, regalia, cafinos, trabucos, pour le commerce de l'Ouest. J ROBERT & Co, 24 jan 47, rue Bienville.

PORC—20,000 lb débarquant du steamer Monsoon et à vendre par JUSTUS VAIRIN & Co, 24 jan 26, rue Poydras.

LE soussigné, trafiquant en sel, tient constamment du sel fin et commun de Liverpool et des îles Turques, qu'il vend en lots au gré des acheteurs. E F JENKINS, 21 jan encoig. Poydras et Magasins.

SEL—3000 sacs sel fin et commun de Liverpool—2000 sacs de 2 boisseaux sel des îles Turques, à vendre en lots au gré des acheteurs. E F JENKINS, 24 jan encoig. Poydras et Magasins.

TRAITES sur Londres, à vendre par SCHMIDT, WERNER & Co, 24 jan 89, rue Bienville.

FARINE—150 barils, qualité supérieure, à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co, 24 jan 66, rue du Camp.

MELASSE—A vendre à la campagne. S'adresser à ALLAIN & TREMOULET, 24 janv 11, rue Conti.

SUCRE—A vendre à la campagne. S'adresser à ALLAIN & TREMOULET, 24 janv 11, rue Conti

SUCRES raffinés—Sucres en pains, 50 barils à vendre par ALLAIN & TREMOULET, 24 janv 11, rue Conti

CHARRUES de Jacob—A vendre par ALLAIN & TREMOULET, 24 janv 11, rue Conti.

TOILES D'EMBALLAGE—Qualité supérieure, toiles d'Ecosse, tartans et de qualité supérieure, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 24 janv 51, rue du Camp

TRAITES sur Paris à vendre par BLANCHARD EIMER & Co. 24 janv 26, rue Bienville

TRAITES sur New York à 60 et 15 jours de vue à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 24 janv 26, rue Bienville

CORDES DE MANILLE, &c—Assortiment complet de cordes de Manille; 200 rouleaux cordes de Manille; 20 barriques huile d'hiver; 20 frequins beurre de Goshen; 50 barils [illegible] à vendre, par P. LAIDLAW, 51, rue du Camp. 24 jan

CAFE DE LA HAVANE—Récemment reçu et à vendre par LEPAGE BROTHERS, 24 jan 51, rue Bienville

EAU DE VIE, &c—30 pipes, demi et quarts de pipes de vieux Cognac; 20 pipes genièvre de Hollande; 80 barils eau de vie de Monongahela; 30 barils vin de Madère, à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co, 24 jan 66, rue du Camp

THE—25 caisses thé poudre de 15 liv chaque; 50 do de 6 liv: 40 do thé Impérial de 6 liv; 20 do thé Hyson, nouvellement débarqué du navire Chester, à vendre par WM C. TOMPKINS & Co, 24 jan 66 rue du Camp.

GENIEVRE AMERICAIN &c—400 barils, toile à draps et à chemises américaine, 100 balles savon, 1000 caisses sacs café de la Havane, 300 barillets cloux, à vendre par WOOD & SIMMONS, 24j 80 Magasins.

VIN DE BORDEAUX—500 caisses do. 60 barriques, à vendre par WOOD & SIMMONS, 24j 80 Magasins.

BLANC DE BALEINE—180 caisses; 60 Nantucket; 20 do New Bedford; 6000 [illegible] à vendre par FOSDICK & RASINES, 70 Camp. 24jan

CHARBON américain du Canal en lots au gré des acheteurs, à vendre par VENNARD & GODDARD, 24 janv 36, rue du Camp

LES soussignés offrent à vendre: 400 sacs café vert de la Havane; 200 sacs do do Rio; 180 balles tabac en feuilles, de Cuba; 80 barriques vin de Catalogne, 40 barillets vieux vin excellent, 1000 caisses raisins AR, 150 do limons, 800 milliers cigares assortis, 24 jan CUCULLU, LAPEYRE & Co.

TOILE—300 pièces toile d'emballage d'Ecosse très supérieure, à vendre par HOLMES & MILLS, Place de Bank

HUILE DE TANNERIE—10 barriques à vendre à bon marché pour clore un compte, par KIDDER & HEAD, 22 janv 99, rue du Camp

DOUBLONS—1100 doublons espagnols, à vendre par R. GRONING & co, 14 jan

LES soussignés ont annulé tous les pouvoirs d'agent donnés par eux-mêmes ou pour la maison *Joseph Landis & Co.* 23jan JOSEPH LANDIS, HENRY EMERSON.

RIZ—100 tierçons de la Caroline 1re qualité, à vendre par J A BARELLI & Co, 23 jan 61, Commune,

CIGARES—100,000 Havane supérieurs, à vendre par J A BARELLI & Co, 23 jan 61, Commune.

PEAUX—150 peaux mexicaines, à vendre par J. M. CABALLERO, 23 jan 80, St Louis.

SEL—3500 sacs sel fin et commun de Liverpool, nouvellement débarqué, en lots au gré des acheteurs. 23 j ALEX. PARK, 91 rue de la Commune

SEL des îles Turques en sacs de 2 boisseaux, en quantité au gré des acheteurs. 23 j ALEX. PARK, 91, Commune.

FARINE, grains et whiskey—500 barils farine, 1000 barils grains en [illegible], 300 barils whiskey en débarquement et à vendre par G. DORSEY, 23 janv 44, Nlle. Levée

TRAITES sur New York à court terme, à vendre par 23 janv R. GRONING & Co

INDIGO de Caraïbes et tabac—30 surons indigo de Carmen, 13 boucauts tabac, à vendre par 23 janv R. GRONING & Co.

ETOFFES pour doublures—5 balles, qualité supérieure, do 5 balles assorties, Nanks 4-8, 3-4, 7-8, à bon marché, extra fine, à vendre par 23jan WM. PREHN, 56 de la Douane

CAFE—Un petit lot de café fin vert de la Havane, récolte nouvelle, à vendre par SCHMIDT, WERNER & co, 23jan 89, rue Bienville.

COUVERTURES françaises—2 points, à vendre par SCHMIDT, WERNER & co. 23 jan 89, rue Bienville.

OCRE jaune—30 barriques, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 23 jan 50, Bienville.

PATE de jujube en caisses de 20 à 50 livres, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 23 jan 50, Bienville.

VIN, 400 caisses vin de Chateau Calon; 50 caisses vermouth, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 23 jan 50, Bienville.

TOILE—400 balles toile d'emballage Ecossaise, large et forte à vendre à des prix avantageux. 23j ANDREWS & BROTHERS, 50 Camp.

CAFE de Rio, qualité supérieure venant du droit par le Leandre, à vendre par GEO. GREEN & BROTHER, 23 jan 55, Camp.

HARENGS—600 barils harengs, et 20 do. de qualité supérieure, à vendre par 23 jan S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

PORC—150 barils Porc mess, à vendre par STETSON & AVERY, 23 jan 88, rue Gravier.

TRAITES sur New York, d'un à cinq jours de vue, à vendre par LABUR & PREVAST, 23 jan 5, rue Bienville.

TOILE d'emballage des Indes Orientales, à vendre par G. GREEN & BRO, 55 Camp. 23j

CIMENT—100 barils ciment hydraulique; 50 do de Romaine; 300 do de supérieur; 75 chaux, [illegible] à vendre par [illegible] 23 jan [illegible] BARLEY, 14, rue Bienville.

TRAITES sur New York, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 23 jan 50, rue du Camp.

CERTIFICATS de dépôt de la Banque Union du Mississipi, à vendre par R. GRONING. 23 janv

BARILS et barriques pour mélasse en grande quantité, 180 barriques, 800 petits barils en douves, en fonds, à vendre par J. & S. WHITNEY, 23 jan 73, rue de Camp.

JAMBONS—30 boucauts jambons, côtés, de la meilleure qualité, à vendre par ADAMS & HARTWELL. 23 janvier

PORC de plantation—9 barils M O, 85 do prime, un peu gâté, et 8 de prime croisé, à l'inspection, à vendre par ADAMS & HARTWELL. 23 jan

FARINE—800 barils farine supe. fine, 250 bls porc mess no. 2; 500 rouleaux corde du Kentucky et du Missouri, 400 sacs patates, 45 barils vieux whiskey de qualité supérieure, porc rouge et blanc, 50 barillets tabac manufacturé du Kentucky à bon marché à l'usage des plantations; 20 balles ficelle d'emballage, 80,000 livres porc à vendre par JUSTUS VAIRIN & Co. 23 janv 26, rue Poydras

GENIEVRE de Hollande—10 pipes de Genièvre première qualité, déposées à la Douane, ayant droit au drawback, à vendre par JOHN H. MARTINSTEIN, 23 jan 122, rue Royale.

LIVRES A VENDRE à bon marché—Livres Français et Espagnols; do. Allemands, parmi lesquels une magnifique édition de Goethe en 3 vols. Schiller, Tieck, Hoffmann, Casanova, Vander Velde, Raupach, &c., un choix de bons romans français et anglais, des meilleurs auteurs, [illegible] S'adresser à WM. BERGER, 16, rue St Louis

FARINE—1200 barils farine, arrivant et à vendre par G. DORSEY, 22 jan Nelle-Levée.

WHISKEY—200 barils whiskey rectifié, encore à bord, à vendre par G. DORSEY, Nelle-Levée.

CENT caisses blanc de baleine de Boston, canneberries en barils, demi-barils et quarts de barils; 100 barils oignons, à vendre par DAVIS & HOBART, 22 janv 19, rue de la Douane.

CHARRUES en fer—500 charrues en fer; 300 rouleaux cordes de Manille; 300 caisses assorties de blanc de baleine, à vendre par J B FIELD, 73, Bienville. 22 jan

MAQUEREAU—125 barils récemment débarqués, à vendre par J B FIELD, 73, Bienville.

THE—100 caisses impérial 6 liv: 100 do de 13 do, 100 do Hyson de 13 do, 100 do de do 13 [illegible] à vendre par J B FIELD, 73, rue Bienville

PANIERS d'Allemagne—200 paniers en Allemagne, bouteilles, Maltière, 75 caisses moutarde, 5000 barillets assortis, de 25 à 500 liv., blanc de céruse et peintures en couleur broyées à l'huile, reçu des meilleures manufactures de New York, et de Philadelphie, 600 caisses verres de vitres assortis, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 22 jan encoig. Commune et Tchoupitoulas.

A VENDRE chez les soussignés, Vins de Bourgogne, Chambertin, qualité supérieure, Clos de Vougeot do do, Haut Brion, en caisse, Haut Sauterne en demi barriques et demi bouteilles, St Julien et St-Estèphe en caisses, Vin de Bordeaux en barriques, et demi barriques, Vin de Marseille, Champagne, 1re qualité, Liqueurs assorties, Fruits à l'eau de vie, Cognac vieux en fût. de 20 et 40 gallons, Sirops assortis, Huile en panier, Absinthe suisse de diverses marques, Kirschwasser, Fromage de Gruyère, Plusieurs [illegible] de Paris, Fusils de chasse et pistolets d'arçon. SCHOPFER & CO. 23 janvier

TOILE garantie—Un assortiment de Linges de table ouvrés et damassés, essuie mains, serviettes, toile à draps et chemises, mouchoirs de poche, Bretagne, estopilles, batistes, platilles etc., tous quels articles sont garantis être tout fil, venant directement des manufactures de Silésie, en Prusse. De plus un assortiment complet de bas et chaussons, flanelle, [illegible], etc., à vendre par JOHN H. MARTINSTEIN, 23 jan 122, rue Royale.

SAVON—1500 caisses No. 1, extra No. 1 et No. 2, marques James Goold, Jackson, Trinaridge, Geo Jackson, et E. Jackson, à vendre par DAVIS & HOBART, 20 janv 19, rue de la Douane

VINS—Les soussignés reçoivent et offrent à vendre au débarquement du brick Robert Adams, venant de Bordeaux, ce qui suit: 706 caisses vin St-Estèphe; 50 caisses vin vieux Château Lafitte, 8 tierçons vin blanc Sauterne, 4 barriques vin vieux Pontalonne. 28 jan LOREILHE & VALETON, [illegible]

CONFITS au vinaigre—Ketchups [illegible]; 40 bocaux d'un galon et d'un demi [illegible], Ketchups de tomates, chataignes et champignons, Sirop de limon, moutarde, Piment de Cayenne. Sauces préparées; Vinaigre de Paoli, &c. Cerises à l'eau-de-vie; jus de citron, A vendre par DAVIS & HOBART, 22 janv 19, rue de la Douane.

BEURRE, Fromage et farine de blé sarrasin—30 frequins beurre de Goshen, qualité supérieure, 700 caisses do do, 20 caisses do do, 50 barriques fromage forme ananas, 29 caisses do do, 200 [illegible] de barils farine de blé sarrazin, à vendre par DAVIS & HOBART, 22 janv 19, rue de la Douane

LE soussigné à vendre—Cercles de barils, fer et cuivre, feuilles d'étain et de ferblanc, faïence assorties, porter en bouteilles, tapis, toile à chemises très fine, peintures à l'huile sèche, linge de table damassé, toile cirée patentée, ciment romain, à vendre par S. HEATH & CO, 22 jan 95, rue du Camp.

MARCHANDISES pour le marché mexicain, aréas, platilles, [illegible] bas et chaussons de [illegible] de coton, laine soie et coton, Flanelles blanches, jaunes, rouges et vertes, Mouchoirs imitation madras, Calicos unis, rouges, jaunes, et bleus, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 22 janv 50, rue Bienville.

ON demande pension et logement pour un jeune homme de bonnes dispositions, dans une famille française privée ou autre où l'on parle exclusivement la langue française, et où il n'y a que peu ou point de pensionnaires. S'adresser par la lettre à J. N. boite aux lettres No. 1207, au bureau des Postes, où on recevra prompte attention. 21 j—0

AVIS—EN ANE TROUVE—Il a été trouvé un âne égaré de la taille d'environ 3 pieds et demi, avant toutes les marques ordinaires d'âne. Le réclamant voudra bien s'adresser au No. 67 rue Condé. 21 jan—3

AVIS—Une famille française peut fournir deux belles chambres, à deux jeunes gens, et les admettre à sa table, si cela leur convient. S'adresser au no. 40, rue de Chartres. 16 j 1v

BLANC DE BALEINE—50 caisses blanc de baleine de New Bedford, en débarquement du navire Timor, de Boston, à vendre par HENRY TETE, 13, Conti. 18 jan

DRAPS assortis de couleur et de qualité, à vendre en gros et en détail par 8janv LOISON & SILVESTRE, 73, Royale.

A VENDRE SUR PIED, par Lelièvre, encoignure Royale et Ste Anne—Superbe plant d'arbres fruitiers, greffés, ayant passé l'été en terre; abricotiers, pruniers, amaronniers de Lyon, rosiers remontant; graines fraîches de jardinage, reçues par les derniers arrivages. 6 janv 1v

CIGARRES—115 milliers cigares de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO, 16jan 80, rue St. Louis.

BARRIQUES, boucauts, tierçons et barils, à vendre par COIT & Co. 20, Douane. 16 jan

SUCRE et mélasse à vendre sur habitation, par 16 jan GOURDAIN & BENIT, 13, Conti.

SIROP de Baterie, 31 barils en débarquement de la goélette Mexico, à vendre à prendre un baril ou plus par GOURDAIN & BENIT, 16 jan 13, rue Conti.

COTONNADE des Attakapas superfine, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 16 jan 25, rue St. Louis.

FUTS de selle à vendre à bas prix pour clore une facture par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 16 jan 25, rue St. Louis.

DRAYS de Philadelphie, récemment reçus, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS 16 jan 25, rue St. Louis.

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier District judiciaire—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent, Salut: Attendu que George Seixnaider, ayant acheté à une vente faite par le Shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au Greffe de cette Cour où la dite vente fut enregistré le 30e jour de décembre de l'année 1839, pour un avis conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires;" approuvé le 10 Mars 1834. Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour du Premier District Judiciaire, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le Shérif sus-dit, le 27ème jour de novembre de l'année 1839, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le 25 de janvier de l'année "1839, dans l'affaire de Aglaée Seixnaider, wife of Wm. Salsman, vs. Mariane Urania Jolly Guesnard, wife of Jean Egtette, no. 16,972 du docket de cette Cour, à laquelle vente le dit George Seixnaider s'est rendu acquéreur pour le prix de $460 payable dans 12 mois de crédit; le dit Seixnaider fournissant un bond avec sécurité suffisante, portant intérêt à 5 pour cent par an, avec hypothèque spéciale, jusqu'à paiement.

Description de la propriété d'après le transfer judiciaire, savoir: Un lot de terre situé au faubourg Montegut, près cette ville, désigné par le no. 14 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 3 novembre 1829, et déposé en l'étude d'Octave de Armas, notaire, lequel dit lot de terre mesure 40 pieds de face à la rue Camp sur 150 pieds de profondeur, avec tous les droits, privilèges etc. y appartenant.

Témoin l'Honorable A. M. Buchanan, Juge de la Cour susdite, ce 9 Janvier 1840. P. LEBLANC, 10jan—3t&5,10 Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans—Jeudi 23 janvier 1840—Présent l'honorable C. Watts juge—No. 1530—Edward Duplessis contre ses créanciers et les créanciers de Fusch & Duplessis—Sur la demande de S. P. Benjamin, avocat de Joseph Le Carpentier, l'un des administrateurs auxquels a été commis la propriété et les effets des insolvables, et d'après l'information donnée à la cour que l'autre administrateur refusait de continuer sa gestion. La cour ordonne qu'une nouvelle réunion des créanciers des dits insolvables aura lieu à 10 heures du matin, le 15 février prochain, à l'effet de désigner un autre administrateur pour être adjoint ou d'autoriser le dit Le Carpentier à agir en cette qualité. Extrait des minutes. 24 janv J. E. HOLLAND, dép greff

Sally Louisa Caldwell femme de Southmayd Scoville contre son mari—No. 1837—Le 13 janvier 1840, La cour ordonne qu'il y ait jugement de séparation de biens entre la plaignante Sally Louisa Caldwell et le défendeur; ce jugement a été rendu le 6 janvier 1840. Signé, A. M. BUCHANAN, juge. Contresigné, P. LEBLANC, greffier. 23jan—3

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Judiciaire du Premier District.—Sally Louisa Caldwell, femme de Southmayd Scoville contre son mari.—Je certifie par le présent que le 16 janvier 1840, jugement a été passé par la Cour, dans l'affaire de Sally Louisa Caldwell, femme de Southmayd Scoville, contre son mari—No. 1837—Sur la demande de James M. Wolfe, avocat de la demanderesse, et la Cour considérant qu'il résulte des preuves fournies que le défendeur se trouve dans une situation embarrassée, ordonne et adjuge que le jugement par défaut pris dans l'instance, le 16 du mois dernier, est actuellement confirmé en ce qui regarde une séparation de bien entre la plaignante, Sally Louisa Caldwell et le défendeur, Southmayd Scoville, son mari, et quant à ce qui concerne la réclamation pour l'argent prêté, la Cour jugeant la preuve insuffisante, ordonne de plus et adjuge que la plaignante sera poursuivie sur cet objet, et en outre que le défendeur payera les frais du procès.

Jugement rendu le 6 janvier 1840. Signé, 12 janvier 1840. Signé A. M. BUCHANAN, juge. Contresigné P. LEBLANC, dép. greffier.

En témoignage de ce qui procède, j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, le 14me jour de janvier 1840, et la 61me de l'indépendance des Etats-Unis. J. BYRNE, 23 jan—3 député greffier.

PLACEMENT AVANTAGEUX POUR UN CAPITALISTE.

UNE belle plantation est maintenant à vendre dans la paroisse Ste-Marie, Attakapas. Elle est connue sous le nom de *Pont-Perdu*; elle est à 9 milles de New Iberia, sur le bayou Teche, et contient environ 3,840 acres de terre dont mille sont maintenant clôturés, et dont 560 acres en pleine culture et pouvant être adaptées à la culture du coton et du sucre. Les cannes reçues sur la saison dernière ont produit plus de 2 boucauts l'acre, et il y a maintenant un bel approvisionnement de cannes pour la récolte prochaine. 1,000 acres de pâturages excellens existent sur cette plantation et conviennent à tous les genres de troupeaux. Il y a de plus au moins 1,800 acres de terres en bois plantés en frênes, chênes et cyprès, arbres de prix dans ce pays-là. La plantation présente un troupeau de 500 têtes environ, 40 paires de bœufs, 20 beaux chevaux, avec un beau stock de cochons et de moutons; une raffinerie neuve, un moulin et tous les instrumens aratoires; avec bonnes maisons et cases pour le maître, l'économe et les nègres, et 20 nègres. Sous le rapport de la salubrité, cette plantation n'est surpassée par aucune dans le Sud. Elle sera vendue avec ou sans les nègres, bonne affaire pour un acheteur capitaliste. Tout planteur qui la visitera sera tenté de l'acheter. Dans le cas où [illegible] serait travaillée et préparée pour la récolte l'acheteur jouira de cet avantage.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au colonel E. S. Hicky, Bâton-Rouge; F. D. Newcomb, Natchez; Caldwell V. Hicky, Nlle-Orléans, ou à S. M. Walt, sur les lieux. 6 jan—3m,3ps.

CHAPEAUX—Un assortiment de chapeaux de soie de Paris de dernière mode et chapeaux de feutre, à vendre en gros et en détail à des prix modérés par 16 J. H. BERCIER & DUTEIL, 131, Chartres.

HABILLEMENTS confectionnés—Les soussignés ont reçu par les derniers arrivages de France un assortiment de redingottes et habits en drap à la mode, pantalons et gilets en casimir, qu'ils offrent à vendre à des prix réduits. 16 J. H. BERCIER & DUTEIL, 131, Chartres

UNE personne qui pendant plusieurs années a été dans les affaires à la Nouvelle-Orléans, et qui connait les diverses branches du commerce, désire se placer comme commis dans une maison de commission, d'épiceries, sur la Levée ou à bord d'un bateau à vapeur. Il produira les meilleurs témoignages en sa faveur. S'adresser à R. S. au bureau du Bulletin. 7 janv—18

HABILLEMENTS confectionnés—Un assortiment complet d'habillements de toute nuance; pantalons casimir; cravattes et écharpes; escarpins vernis; chaussettes de soie; gants de peau et fil, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 8janv. 73, Royale.

SUCRE—100 caisses sucre blanc de qualité supérieure, à vendre par KOHN, DARON & Co. 15 jan 29, rue Bienville.

FROMAGE, &c—160 caisses fromage de Goshen, 20 futailles do do, 160 barils de Goshen, 200 caisses savon de Winchester, en débarquement et à vendre par CARRIERE, DARAN & co. 17 jan 11 et 15 St. Louis.

BONNE DOMESTIQUE DE MAISON A VENDRE.

UNE fille esclave, bonne couturière, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, âgée de 16 ans, à vendre par P. H. GALLWEY, 11 janv No. 6, rue Conti.

WILLIAM MURE, fera des avances en argent sur les consignations de coton, faites à ses agents à Liverpool. 22, rue du Canal. 21d—1m

TRAITES sur New-York, à 10 et 60 jours de vue, s'adresser à WILLIAM MURE, 21 déc—1m 22, Canal.

MR. VICTOR DECAUX, prévient ses connaissances qu'il vient de recevoir par le Gravillé, du Havre. Un joli assortiment de marchandises fines pour soirées; habits noirs; gilets de satin et cachemires, pantalons fins; paletots; étoffes de mode; 8 douzaines chapeaux feutre; 50 paires de bottes en liège; 1 caisse parfumeries et autres articles. Rue Royale, No. 75, entre Bienville et Conti. 13 jan—

LES soussignés se sont aujourd'hui associés pour la transaction des affaires de commission en général, en cette ville, sous la raison de Henry O. Ames & Co. HENRY O. AMES & Co, Wm. F. AMES & Co. Nlle-Orléans, 1er janvier 1840.

Wm F. Ames et Co. continueront les affaires par commission et de comestible, à Vicksburg (Miss) comme ci-devant, et sous la même raison. 1jan—36

MURIERS MULTICAULIS—Le soussigné a en consignation nombre de ces arbres qu'il offre à vendre soit au comptant ou sur signatures approuvées. Les personnes qui seraient éloignées peuvent s'adresser à lui pour leurs commandes qui seront exécutées. A. G. COCHRAN, 40, rue de Chartres.

ALUMETTES CHIMIQUES—A vendre chez les soussignés, 50 grosses, à bon marché; elles débarquées seulement depuis 8 jours. 17 jan LOREILHE & VALETON. Encoignure Royale et Douane.

SAVONS FINS POUR TOILETTES—2 caisses bien assorties, des meilleures fabriques de Paris, à vendre en gros chez LOREILHE & VALETON, 17jan Enc Royale et Douane.

LE soussigné, trafiquant de sel, a constamment en main sel fin et commun des Iles Turques et de Liverpool [illegible] qu'ils offrent à vendre par quantités à la convenance des acheteurs. E. J. JENKINS, 17 janv encoignure Poydras et Magasins.

SUCRE—[illegible] de sucre en débarquement de la goélette Champion, à vendre par HENRY TETE, 18 jan 13, Conti.

CHAMPAGNE—150 paniers de qualité choisie, à vendre par HENRY TETE, 18 jan 13, Conti.

VINS DE HOCK—50 caisses de 1ère. qualité, à vendre par HENRY TETE, 18 jan 13, Conti.

CHARRUES—[illegible] charrues de Normandie no. 1, 2, à vendre par HENRY TETE, 13 rue Conti.

VERRE A VITRES—1500 caisses de différentes grandeurs et qualités, en débarquement du brick Treaty.

2000 caisses [illegible] à vendre par quantité à la convenance [illegible] J. ALBERT, 18 jan—5 St-Louis, No. 96.

AVIS—Le soussigné informe respectueusement les médecins [illegible] qu'il a ouvert un MAGASIN DE DROGUES ET MEDECINES, à l'encoignure des rues Course et Tchoupitoulas, où il aura constamment en main un assortiment complet de drogues [illegible] 17jt [illegible] TIUS, apothicaire.

BUREAU de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle Orléans, 21, rue du Camp. Capital [illegible] $300,000. Par un amendement [illegible] de cette compagnie, passé par la législature, le [illegible] d'assurer contre les risques de la mer et [illegible] accordé. En conséquence ils sont prêts [illegible] voir des demandes. E. L. TE[illegible] taire.

TRAITES sur France, à vendre par 23 j KOHN, DARON & co, 29 Bienville.

SEPT caisses d'habillement [illegible] à vendre par A L. LEVY, 44, [illegible]

UN jeune homme désire une place dans une famille. S'adresser au [illegible] Duncan, 41, rue Royale. 20 j

AVIS. IL a été trouvé par le soussigné un CHEVAL BAY, taille ordinaire, crinière noire, queue longue, un sabot de derrière blanc, ayant une étampe illisible sur l'épaule gauche; la personne à qui il peut appartenir est priée de prouver sa propriété, payer les frais et venir le retirer d'ici au 1er février, jour auquel il sera vendu par P. A. Guillotte, encanteur. Nelle-Orléans, 23 janvier 1840. EMILE NAVARE, 23 jan—10 Rue Terpsichore, encoig. Apollon.

LA VERITE EST GRANDE ET PREVAUDRA—Il est notoire que 150,000 pilules de salsepareille pour le sang, ont été vendues pendant les derniers six mois.

Il est notoire qu'elles ont été administrées dans beaucoup de cas pour prévenir les mauvais effets de pilules et autres médecines de charlatans par lesquels plusieurs vies ont été mises en danger.

Il est notoire que les médecines des charlatans contiennent des minéraux ou du mercure et qu'ils savent qu'elles doivent guérir ou tuer, laissant au hasard à décider.

Il est notoire qu'un grand nombre de charlatans étrangers imposteurs se nomment médecins, afin d'en imposer au public et lui vendre des vies préparées en s'occupant fort peu des conséquences pourvu qu'ils remplissent leurs goussets.

Il est notoire que les charlatans et les imposteurs étrangers qui infestent notre pays, ne connaissent nullement la nature de la médecine ni [illegible] la constitution humaine.

Il est notoire que ces pilules [illegible] efficaces dans les maladies [illegible] causées par l'impureté du sang et des fluides [illegible]

Douleurs rhumatismales, scrofules, érésipèles, jaunisse, ardeur d'estomac, maladies du foie, de la peau, des os et des glandes, [illegible] dans les côtés, le dos et l'épine, [illegible] de l'estomac, fièvre interne, mauvaise [illegible], mauvaise haleine, vents, indigestion, manque d'appétit [illegible] plaies ulcères au nez, à la gorge [illegible] et à la bouche, [illegible] éruptions sur la peau, [illegible] vertiges, [illegible] toux, maladies du foie &c.

FAITS QUI LES RECOMMANDENT.

Il est notoire que le propriétaire et manufacteur des pilules de salsepareille pour le sang est médecin et apothicaire, reconnu par les plus célèbres médecins des Etats Unis.

Les docteurs Physick, [illegible] Jackson, Gibson, Dewees, Hare, James, Horner, Coxe, &c.

Il est notoire que [illegible] de salsepareille pour le sang a été administrée [illegible] plusieurs médecins et qu'elles sont [illegible] par eux dans toutes les parties de [illegible] Voir les directions qui accompagnent [illegible]

Il est notoire qu'elles sont composées entièrement de végétaux, et qu'elles ne contiennent ni mercure ni préparation minérale.

Il est notoire qu'elles peuvent être prises par les [illegible] les plus délicats et par les personnes de toute âge, sans aucun dérangement dans leurs occupations [illegible] sans crainte du froid et sans qu'il soit nécessaire de faire aucune diète.

Il est notoire que leur opération sera légère ou active, selon la quantité prise n'affaiblira pas le système autant qu'une médecine purgative.

Il est notoire qu'elles sont la plus efficace purification du sang et le rénovateur du système qui ait jamais été découvert.

Aussi le remède le plus efficace pour les maladies produites par le mercure ou les minéraux dans le cas de syphilis ou vénérien, &c.

Il est notoire que dans toutes les occasions où elles ont été administrées elles ont produit un bon effet, guérissant plusieurs maux qui avaient été déclarés incurables.

Il est notoire qu'une boite de pilules de salsepareille et une bouteille de sirop composé de salsepareille sont suffisantes pour guérir les maladies ci-dessus.

Il est notoire que la seule place où l'on puisse les obtenir naturelles, dans la Nouvelle Orléans, est au No. 96, rue de la Douane. No. 96.

Sirop concentré de salsepareille préparé avec la salsepareille de Honduras, de premier choix.

Pour la purification du sang, la guérison et la prévention des maladies du rhumatisme, scrofule, salt rheum, &c.

Salsepareille—Liez réfléchissez et décidez. Des vertus de la salsepareille ont été reconnues depuis plus de deux cents ans, pendant lequel sa réputation a toujours augmenté. Cependant tout dépend de son mode de préparation.

Le sirop composé de salsepareille concentrée est une préparation de la salsepareille d'Honduras, et est infiniment supérieure aux autres sirops faits de la même plante. Il est manufacturé par un procédé chimique à vapeur, par lequel les vertus médicales seulement de la salsepareille sont extraites, une bouteille duquel possède une aussi grande valeur que douze de ceux préparés selon la prescription des laboratoires de Londres, Edemburg et des E. U.

Vendu au No 96, rue de la Douane—Défiez vous des contre façons!

SALSEPAREILLE.

Les planteurs, négocians et droguistes qui font leurs achats dans cette ville, sont informés qu'ils ne peuvent se procurer de meilleure médecine végétale que le sirop composé de salsepareille.

En témoignage de la haute réputation dont jouit cette préparation parmi les membres de la faculté, les personnes suivantes, distinguées par leur talent et leur réputation ont volontairement rendu témoignage de son mérite et de ses vertus sans égal:

Dr Valentine Mott,	Dr David Hosack,
Dr T Mitchell,	Dr W. McNeven,
Dr R T Kissam,	Dr P Parcalis,
Dr Watts,	Dr Alex H Stevens,
Dr Wright,	Dr Post,
Dr De G Dalafield,	Dr Francis Berger,
Dr Physic,	Dr Chapman,
Dr Cheeseman,	Dr Jackson,
Dr Gibson,	Dr Sullivan,
Dr Hunt,	Dr Dewey,
Dr Hare,	Dr James,
Dr Homer,	Dr Cox,
Dr R Rogers,	Dr David L Rogers,
	Dr Harris, &c.

S'adresser au No. 96, rue de la Douane.

IMPORTANTE MEDECINE.

Sirop concentré de salsepareille pour la guérison des maladies suivantes: 1o la dyspepsie chronique [illegible]

RECU de Paris et en vente—Grande variété de broderies, telles que: cols, chemisettes, pèlerines, manchettes, bonnets, entre-deux, mouchoirs, châles de velours et autres, manteaux d'enfant de mérinos, Bournous, &c.

Joli assortiment de mouchoirs blancs 5-8 et 6-8, cholet; parapluies de 28, 30, 32 et 34 pouces; ombrelles de mode, gants, bretelles riches et ordinaires, broderies, souliers, parfumeries diverses, &c. &c.

Environ 7000 yards indiennes imprimées de Rouen, pour le pays ou pour l'exportation. No. 47, rue Conti, entre les rues de Chartres et Royale. 17 jan—7

Compagnie d'Assurance des Négocians. Nlle. Orléans, 13 jan. 1840.

LE bureau des Directeurs a arrêté ce jour qu'un dividende de $4 par actions ou 13 1-3 pour cent sur le capital payé résultant des bénéfices des 6 derniers mois, sera payé aux actionnaires sur la représentation de leurs titres, à partir de lundi, 20 courant. Par ordre de la Direction, 14 jan SAML. RELF. Secr.

ASSOCIATION CONSOLIDÉE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE. Nouvelle Orléans, le 28 décembre 1839.

LES actionnaires de cette institution sont prévenus que l'élection annuelle des six directeurs à nommer par eux, aura lieu le lundi 27 janvier prochain, à la maison de Banque, encoignure Royale et Toulouse depuis 10 heures du matin jusqu'à 3 heures après-midi. Par ordre de la direction. G. MILTENBERGER, 31 d—25 Caissier pro. tem.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE. Nouvelle Orléans, 9 Janvier 1840.

L'ELECTION annuelle par les actionnaires de six Directeurs de cette institution aura lieu à la Banque, le Lundi 3 Février prochain, entre les heures de 10 a. m. et 2 p. m. Par ordre de la direction. 10 janv FRED. FREY, Caissier.

Compagnie de Navigation d'Orléans. Nlle Orléans, 6 janvier 1840.

Les actionnaires de cette institution sont prévenus qu'une réunion aura lieu lundi 3 février prochain, dans l'objet de nommer 12 directeurs pour l'administration de l'année suivante. Par ordre de la direction, 6 jan GUSTAVE F. WEISE, secr.

MONTRES FRANCAISES ET ANGLAISES ET BOITES A MUSIQUE.

LE soussigné a un superbe assortiment de montres françaises et anglaises et de boites et cartels à musique qu'il offre à vendre à des prix très modérés, savoir: montres anglaises à patente, do à l'épée, Breguet, do à ancre, secondes indépendantes, montres à vergue en or, argent et chrysocale, boites et cartels à musique de 2, 3, 4, 5, 6 et 8 airs. J. STEIGER, 15 jan—6 No. 96, rue de la Douane.

$50 DE RECOMPENSE.

SERONT donnés à la personne qui fournira des informations au soussigné Milneburg, touchant la mort ou l'enlèvement de deux vaches qui appartiennent l'une à l'asile H. C. B. Milne, et l'autre à Mary Shoter, qui a eu lieu entre le rail-road Ponchartrain et le Bayou Cochon, dans la nuit du 10 janvier. DANIEL McGILL, 17 jan Surintendant de l'Asyle Milne.

RESTAURANT DES ETRANGERS, *Rue St. Philippe entre Condé et Vieille Levée* Géré par L. CANONGE.

AVIS—J'ai la faveur d'annoncer au public et à mes connaissances que Messieurs A. Marzoni & Co m'ont donné la direction de ce nouvel établissement, à partir du 10 courant. L'on trouvera dans ledit restaurant les mets les mieux préparés et variés autant que le temps et le pays peuvent le permettre, et il y a des cabinets et salons de société.

A dater du 15, une table d'hôte des mieux servies déjeuner à 8 heures 1/2, et dîner à 3 1/2, à raison de $30 par mois.

Une longue expérience et les nombreuses connaissances que j'ai dans cette ville me font espérer le patronage du public. 8 janv—15 L. CANONGE.

AVIS—La société existant sous la raison de Boulet et Montreuil est dissoute d'un commun accord à dater de ce jour.

M. H. J. Boulet est seul chargé de la liquidation et continuera les affaires sous son nom particulier. Nlle-Orléans, 31 décembre 1839. 31 d 1v

ARTICLES de parfumerie—Huile à la rose, bergamote, néroli, et macassar, savons, eau de cologne, [illegible] articles, à vendre par [illegible] TIUS, Apothicaire. 14 déc [illegible] toulas et la Course

MORUE—[illegible] supérieure, [illegible] No. 3 [illegible] à vendre par [illegible] HOBART, [illegible] de la Douane

Compagnie d'Assurance de l'Ouest contre le feu et les risques de mer—Nlle. Orléans, 13 Janvier.

LES Directeurs ont déclaré ce jour un dividende de [illegible] pour cent sur le fond capital de la compagnie [illegible] les profits durant les six derniers mois, et [illegible] aux actionnaires ou à leurs représentans lundi, 20 courant. L. MATTHEWS, président.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ATLANTIQUE—Nelle. Orléans 13 janvier.

A UNE assemblée annuelle pour l'élection des directeurs de l'année suivante, ont été élus. F. W. SCHMIDT, P. O. SORBE, C. KOHN, ALEX. GORDON, JAMES B. BURN, HUGH WILSON, A. PARKER, C. CLEGG, T. C. MAGOFFIN, 15 j—10 CH. A. BRIGGS, secrétaire.

A VENDRE par les soussignés provenant du navire l'Union, de Bordeaux: 20 demi pipes cognac; 20 quarts do; 10 caisses fruits à l'eau de vie; 5 do pêches; 5 do abricots; 25 do liqueurs; 250 paniers anisette; 3 caisses jus de fraises; 4 do abricots; 1 do poires; 60 barriques vin de Montferrand; 10 do Medoc; 10 do St. Julien, 4 do St. Estèphe; 4 do Pauillac; 4 do St. Julien Medoc; 16 demi barriques St. Estèphe; 6 demi do Sauterne; 25 caisses no. 10 barils vinaigre blanc; 200 caisses Chateau Margaux; 300 do Lafitte; 628 do St. Julien; 777 do St. Estèphe; 70 Chateau Margaux, 107 paniers huile d'olive. J. T. LAGUERENNE & Co, 21 jan 57, Tchoupitoulas.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE. Nouvelle-Orléans, 4 janvier, 1840.

L'ELECTION par les actionnaires de 6 directeurs qui seront en fonction depuis le second lundi de juillet prochain, jusqu'au second lundi de février 1841, aura lieu à la banque le lundi 3 février prochain, entre 10 et 3 heures. Par ordre du bureau de la direction. 6 janv J. B. PERRAULT, caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Union, Nlle. Orléans, 1er janvier 1840.

LES actionnaires de cette compagnie à la Nouvelle Orléans sont invités à venir payer au bureau de la compagnie les redevances ci-après, conformément aux règlemens adoptés par la direction.

Les actionnaires qui ont payé $5 seulement comptant sur chaque action dont ils sont propriétaires auront à verser sept piastres de plus, comme il suit et par action; 3 piastres et cinquante cents pour chaque action en billets convenablement endossés à 60 jours de date, et les autres trois piastres et cinquante cents pour chaque action en billets à 90 jours de date également revêtus d'endossements approuvés. Tous les actionnaires qui auront payé $10 payeront deux piastres de plus en billets endossés à 60 jours de date. Par ordre de la direction. 4jan—1m EDWARD BARRY, secrétaire.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.

LES actionnaires qui n'ont pas déjà donné des billets pour le montant de leur souscription sont invités à faire le dernier paiement de huit piastres par action le 2 février prochain ou avant. Nouvelle Orléans, le 1er janvier 1840. Par ordre de la direction, 1 jan WILLIAM FURST, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie de l'Ouest contre le feu et les risques de la mer.—N. Orléans, 22 jan.

L'ASSEMBLEE annuelle pour l'élection de 15 directeurs de cette institution sera tenue au bureau de la compagnie lundi, 3 février, entre midi et deux heures. 22jan—1 G E. RICHARDSON, secrétaire.

BANQUE DE LA LOUISIANE. Nelle-Orléans, 21 janvier 1840.

L'ELECTION annuelle tenue par les actionnaires des sept directeurs de cette Banque, qui doivent entrer en fonction, à partir du premier lundi de février prochain, pour l'année suivante, aura lieu à la salle de la Banque, lundi 27 courant, entre 11 heures et 2 heures de l'après-midi. Par ordre de la direction. WM. E. LEVERICH, 23 jan—1 Caissier.

CARTE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. *Par Springetts.*

LES souscripteurs à la carte ci-dessus sont respectueusement informés qu'une partie des copies de la carte de la Nouvelle-Orléans a été reçue et qu'elles seront délivrées aux souscripteurs seulement par l'agent, M. J. C. Smith, qui est le seul agent autorisé pour les délivrer et recevoir les noms des souscripteurs.

La mort de E. H. Springbetts (l'éditeur) durant l'épidémie de la saison dernière, ayant laissé sa famille dans des circonstances embarrassées, appelle le soutien et le prompt paiement des souscripteurs. 23 jan—3 JOSEPH A. BEARD. Administrateur

LE sieur CENCIER, armurier, annonce qu'il quitte son établissement, rue Condé, No. 24 pour cause de départ; il prie ceux qui ont des armes en réparation de les retirer. S'adresser à M. Simon, marchand de meubles, rue Ste. Anne 96. 7j—15

EDWARD A. DRAKE, ingénieur civil et architecte et en dernier lieu voyer de la ville, offre respectueusement ses services comme dessinateur aux citoyens de la Nlle Orléans et des environs une attention rigoureuse aux commandes et une demande d'encouragements modérée lui serviront [illegible] le patronage du public. Les ordres qui lui seront adressés au no. 23, rue des Magasins, seront immédiatement suivis.

E. A. Drake se réfère respectueusement aux honorables citoyens qui suivent: R. R. Chinn, F. Wilkinson, député voyer; Général J. Gallier, architecte; Cuthbert Bullitt; George Buchanan; Bohannon & Johnson; S. T. W. Bryan. 22jan—6

PIANOS. C. F. WILHELMI a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a reçu de la fabrique d'Ignace Pleyel & co, Paris, un choix d'instruments superbes qu'il désire vendre. Les pianos de la susdite maison sont si avantageusement connus dans ce pays qu'ils rendent superflue toute recommandation [illegible] Pleyel. La vente sera faite avec garantie. S'adresser au no. 90, rue du Camp, près du Théâtre américain 21 déc—4

RECU par le navire Charles, du Havre, et en vente au magasin de Madame Buffet, 136, rue Royale:

Un bel assortiment de Parfumeries. Encre à marquer le linge. Aussi:—5000 bouteilles d'eau de vie de la fabrique de Robertson & Co. à Paris; 5000 bouteilles de cirage de Robertson & Co. 22 janvier—8

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages de France et offrent à vendre en leur magasin: 825 barriques vin rouge, diverses qualités; 560 demi barriques vin blanc, do; 2850 caisses vin rouge do; 250 demi barriques vinaigre; 225 paniers champagne 1ère qualité; 20 caisses fruits à l'eau de vie; 130 caisses fruits conservés dans leur jus; 150 caisses absinthe suisse; 15 caisses vin de Chablis, demi bouteilles; 80 caisses Chambertin, demi bouteilles; 500 caisses eau de Paris; 200 paniers guignolet; 800 boîtes sardines à l'huile; 800 boîtes truffes naturelles, 100 caisses eau de vie Dantzick; 75 caisses Marasquin, 50 caisses Curaçao; 75 caisses Kirschwasser; 225 caisses liqueurs diverses qualités, 4000 paniers anisette; 1500,000 bouchons, diverses qualités. CHS. ROYER & V. LABATUT, 16 jan 175, rue Royale.

PEINTURES.

A VENDRE à bon marché, en lots au choix des acheteurs: 4 Futailles, 200 quarts peinture verte à l'huile. 4 Barils vert Chromatique.

Des marchandises et denrées vendues et achetées par commission et courtage, aussi reçues en magasinage. 20 jan—2a WM. BERGER, No. 19, rue St. Louis.

WHITRIDGE, No. 76, rue des Magasins, offre à vendre—300 sacs café Rio, 50 sacs do de Porto Cabello, 150 sacs poivre, 200 caisses savon, 200 caisses blanc de baleine, 37 caisses sucre brut de la Havane, 10 caisses vin de Porto, 10 caisses sherry, 8 quarts vin de San Lucar, 14 surons indigo de Caracas, 20 barillets cloux assortis, 200 gallons huile de sperma, 3000 gal. huile purifiée de baleine, 100 barils huile de tannerie, 5 barils vernis copal, 5 balles toile ferme pour draps, 20 caisses parasols, 50 caisses bottes diverses qualités, 50 caisses brodequins & Russet, 30 caisses chapeaux. 20 janv

GRAINE DE LIN, bien belle, en débarquement, à vendre par 18jan P. CUSACHS, 5, rue St. Pierre.

RIZ de la Caroline, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 16 jan 25, rue St. Louis.

INDIGO—5 surons indigo en débarquement de la goélette Carmen, à vendre par 14jan—5 J. ALBERT, 96, rue St. Louis.

TRAITES sur New-York, à vendre par 14 jan ANDREWS & BRO. 50, Camp.

CUIRS à semelle et à harnais, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 16 janv 25, rue St. Louis.

CIGARES de la Havane—2,000,000 cigares de la Havane à vendre par J. M. CABALLERO, 11 jan 80, St. Louis.

TOILES D'EMBALLAGE du Kentucky et cordes d'emballage et ficelles. WILLIAM G. HEWES & Co. 11 jan rue Natchez.

SOIXANTE tierçons riz, à vendre par 11 janv ALLAIN & TREMOULET, 11 Conti

EFFETS D'HABILLEMENS—121 caisses contenant en gilets ronds, en satin et en flanelle verte, jeans Attakapas, pantalons cotonnade et derry, calico, coton blanc, chemises à raie rayée en coutil bleu de Liverpool, vareuses en flanelle, sous chemises en coton et flanelle, caleçons en coutil écru et flanelle de Canton, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 18 jan 131, rue des Magasins

ETABLISSEMENT D'HORTICULTURE de FOURNERET ainé & RIETSCH, pépiniéristes, Paroisse St. Charles, habitation de Mr. Louis Labranche, ils offrent à vendre un grand assortiment d'Arbres Fruitiers, tels que poiriers, pommiers, pêcher, abricotiers, pruniers, cerisiers, une collection de rosiers variés, arbres et arbustes d'ornement, 35,000 Morus Multicaulis. S'adresser chez Ch. S. Schoendoerffer, Pharmacie de Mr. Martin, encoignure Vieille-Levée et Hôpital. 23 sept—

MAGASIN DE GRAINES DE LA LOUISIANE, n. 196, rue du Canal, près la rue Dauphine. Les soussignés prennent la liberté d'informer le public qu'ils ont en main un grand assortiment de graines de jardinage de toute description, venant de M. Thorburn à New-York. Aussi, graines de trèfle rouge et blanches, graines d'herbes, instrumens aratoires, livres de jardinage et pour la culture de la soie, arbres, arbres fruitiers, plantes, morus multicaulis, &c. Ils prennent aussi la liberté d'informer qu'ils ont reçu un envoi [illegible] agriculture pour ce climat, adapté à la culture d'un jardin, et ils appellent l'attention des jardiniers et autres à leur assortiment de graines. La qualité supérieure de leurs articles rencontrera l'approbation de ceux qui en feront usage.

N. B.—Récemment reçu de New York, un joli assortiment de bulbes de fleurs allemandes, racines et dahlias doubles; aussi, une grande variété de pois et haricots. Les bulbes sont de première qualité. Aussi—Quelques belles têtes d'oignons. 16—5m

ANDREWS & BROTHERS, Marchands à commission, Nouvelle-Orléans.

E. L. ANDREWS & Co, Marchands à Commission, Mobile.

J. L. ANDREWS & BROTHERS, Marchands à Commission, New-York.

Nous sollicitons des consignations à nos maisons J. L. ANDREWS, résidant à New-York. Z. ANDREWS, Nlle-Orléans, 12 août E. L. ANDREWS, Mobile

$10 DE RECOMPENSE.

S'est absenté le lundi, 13 courant, de chez son maître, un jeune nègre nommé HENRI, âgé d'environ 15 ans, taille de 4 1/2 pieds, ayant une cicatrice légère à la joue gauche; Henri était vêtu lors de son départ d'un pantalon de drap bleu, d'une chemise de cotonnade à raies bleues et d'un gilet de drap gris à carreaux noirs aux coutures des manches, boutons noirs. Le dit Henri est fort intelligent et parle le français et l'anglais.

Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont requis de ne pas recevoir à leur bord le dit nègre sous les peines prévues par les lois à cet égard. La susdite récompense sera donnée à celui qui le ramènera no. 54, rue des Ursulines. 17 j 1v

50 PIASTRES DE RECOMPENSE.

SERONT données à celui qui arrêtera et livrera au soussigné le nègre GEORGE, parti marron le 1er novembre dernier. Il parle anglais et français, est âgé de 18 à 19 ans, taille de 5 pieds 4 ou 5 pouces, traits, yeux petits, front bombé, marche dégagée, une dent de devant à la mâchoire supérieure cassée—Ce nègre a longtemps travaillé avec Mr. Wm. Stone comme manœuvre maçon. FERNANDO LEMOS, 3 janv—1m No. 123, rue Dauphine.